

Derem ak ngerem Le franc, la grâce et la reconnaissance, Les ressorts d'une économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest

Abdou Salam Fall¹ et Cheikh Guèye²

Note sur l'auteur :

Abdou Salam FALL est sociologue et chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), institut rattaché à l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar (Sénégal). Il est président de l'Association Euroafricaine pour l'anthropologie du Développement et du changement social (APAD). Il est également chercheur associé à la CRDC et membre du comité international de la revue *Économie et Solidarités*. **Cheikh Guèye** est un collaborateur de M. Fall à l'Institut fondamental d'Afrique noire.

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC)

Série Recherche no. 26

ISBN : 2-89251-123-2

Université du Québec en Outaouais (UQO)

¹ Sociologue, BP. 206 Institut Fondamental d'Afrique Noire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Email : asfall@refer.sn

² Géographe, BP 7329, Enda Prospectives Dialogues Politiques, Dakar. Email : cgueye@ird.sn

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	II
L'ECONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE ET SA RESONANCE EN AFRIQUE DE L'OUEST.....	5
LES TYPES D'ACTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE ET LEURS LOGIQUES	10
LES SYNDICATS : UN POIDS POLITIQUE EN HAUSSE.....	10
LES ONG : PAUVRETE POLITIQUE DES ENTREPRENEURS DE LA PAUVRETE.....	11
LE SECTEUR INFORMEL : DIVERSITE ET ESPRIT D'ENTREPRISE SOUS-TENDUS PAR DES VALEURS LOCALES.....	12
LES MOUVEMENTS DE FEMMES : DE L'ESPACE DOMESTIQUE A L'ESPACE POLITIQUE ?.....	15
MUTUELLES DE CREDITS ET DE SANTE : UN IMPACT ECONOMIQUE ET SOCIAL QUI S'ETEND	15
LES ASSOCIATIONS DE MIGRANTS INTERNATIONAUX : DES ACTEURS QUI REFLETENT LA TRANSNATIONALISATION DES SOCIETES OUEST-AFRICAINES	16
LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS RURAUX : UNE MISE EN RESEAU ESQUISSEE MAIS INACHEVEE.....	17
LA NOUVELLE CATEGORIE DE BENEVOLES DANS LES SERVICES PUBLICS : " QUAND LE FORMEL S'INFORMALISE" ...	17
CONCLUSION: L'ECONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE, ENTRE L'AUTONOMIE ET LA DEPENDANCE VIS-A-VIS DU SECTEUR FORMEL.....	19
REFERENCES DOCUMENTAIRES :.....	21

***Derem ak ngerem*³ : Le franc, la grâce et la reconnaissance, Les ressorts d'une économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest**

Le regain d'intérêt que suscite l'Economie sociale solidaire est inséparable de l'urgence de changement de paradigme dans le processus de création de richesse en particulier dans les sociétés du Nord. Le décalage entre richesse et bien-être suffit à marquer le malaise. Ainsi de plus en plus d'auteurs (Bertrand de Jouvenel, 1968, Dominique Méda, 2000, Patrick Viveret 2002) en appellent à des changements radicaux des représentations de la richesse dans le Nord.

S'en prenant aux instruments de mesure de la richesse, ils montrent leur artificialité et leur subordination à une vision individualiste et mécaniste de l'univers de pensée. Bertrand Jouvenel écrivait déjà en 1968 : “ L'anatomie de la richesse n'est pas une physiologie du bien-être ” (Méda, 2000 :303). Autrement dit, le processus d'accumulation de richesse n'est point condescendant de la qualité de vie qui capture l'essence collective de l'humain. Selon Dominique Méda (2000 :65) la dimension subjective qui fonde le bonheur reste ignorée par la comptabilité nationale qui a une “incapacité congénitale à construire un indicateur de bien-être national”. A son avis, la comptabilité nationale est “ construite sur des postulats individualistes dont elle n'a pas su se départir en deux siècles (Méda, 2000 :66).

Cette critique est reprise et amplifiée par Patrick Viveret (2002) dans son texte récent intitulé “ Reconsidérer la richesse ” où il démontre que les indicateurs que sont le Produit Intérieur Brut (PIB), le taux de croissance et la comptabilité nationale valorisent la destruction et la réparation. En effet, écrit-il : “ La fameuse croissance du produit intérieur brut qui sert de boussole à la plupart de nos responsables a en effet ceci de remarquable qu'elle se moque de la nature des activités qu'elle additionne pourvu que celles-ci génèrent des flux monétaires ” (2002 :7).

Ces différents auteurs s'accordent sur la non prise en compte des facteurs qualitatifs de richesses tout en fustigeant la marchandisation qui remonte aux catégories privilégiées depuis la révolution

³ *Derem ak ngerem* a été forgé en langue wolof pour désigner les attributs d'une grande personnalité de la confrérie musulmane mouride (Serigne Fallou Mbacké) qui a été le premier disciple ayant connu une réussite exceptionnelle dans les affaires. Sa richesse et sa générosité étaient légendaires dans la perception de ses contemporains. On dit qu'il possédait des sacs de billets et de pièces d'or stockés et aimait distribuer avec faste. *Derem* vient sans doute de la monnaie arabe le dirham mais il est localement employé couramment pour dire le franc et *ngerem* veut dire reconnaissance en wolof. *Borom derem ak ngerem* signifie celui qui a l'argent et la reconnaissance sociale. Dans ce contexte, la reconnaissance exprime celle de Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur de cette confrérie et de Dieu, et pour les mourides, c'est ce que confère la redistribution. Il postule aussi implicitement l'honnêteté de l'acquisition donc une éthique dans les affaires.

industrielle : “ l’individu, le désir et la raison calculatrice au service de ce désir ”. Cette vision ignore les inégalités, les valeurs référentielles des différents mondes sociaux et civilisationnels, le sens que les acteurs sociaux donnent à leurs actions et à leur vie. Cette vision a-t-elle franchi les frontières pour se diffuser en Afrique ?

On sait que les logiques de domination et de pillage (esclavage, colonisation, plans d’ajustement structurel⁴, privatisation) dont l’Afrique a été l’objet successivement sur la longue durée ont eu pour conséquence de :

- faire s’étioiler les valeurs humaines qui sont les référents structurels de sociétés fondées sur des dynamiques de groupe ;
 - provoquer le recul des politiques sociales et leur confinement ;
- subvertir le sens que les acteurs sociaux donnent à leur vie et à leur culture ;
- présenter le profit comme la finalité économique dans des sociétés, pourtant rythmées par des réciprocités et échanges pluriels qui font que l’identité de chacun s’acquiert dans ses groupes d’appartenances.

Comment donc se porte le capital social comme référent majeur dans le continent en proie à une pauvreté qui s’élargit et s’approfondit et dont la cause est d’abord à trouver dans le caractère extraverti des politiques publiques ?

Comment l’économie sociale et solidaire peut-elle offrir un cadre théorique et opérationnel de résistance et de construction d’alternative au néo-libéralisme et à ses effets dévastateurs ?

⁴ La publication récente du livre de Joseph E. Stiglitz (2002) confirme les critiques fortes distillées durant ces vingt dernières années à l’endroit du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale (BM) par de nombreux acteurs de la société civile soucieux de réduire la pauvreté dans les pays en développement et d’amorcer une alternative à la camisole de force que ces institutions leurs ont fait porter. Stiglitz (2002 : 22) écrit en effet : “ Quand les crises frappaient, le FMI prescrivait des solutions certes “ standard ”, mais archaïques et inadaptées, sans tenir compte des effets qu’elles auraient sur les habitants des pays auxquels on disait de les appliquer... Il y avait une ordonnance et une seule. On ne cherchait pas d’avis différents. Le débat franc et ouvert était découragé, on ne lui faisait aucune place. L’idéologie guidait la prescription, et les pays étaient censés suivre sans discussion la ligne du FMI. Ces façons d’agir m’atterraient. Pas seulement parce qu’elles donnaient souvent de mauvais résultats. Elles étaient antidémocratiques ”. Cet ex économiste en chef et Vice-Président de la BM dénonce ce qu’il désigne lui-même par l’hypocrisie des institutions de Breton Woods dont en voici un bref passage : “ Peu de gens aujourd’hui – sauf ceux qui bénéficient personnellement de l’exclusion des produits des pays pauvres- défendent cette grande hypocrisie : on prétend aider les pays en développement alors qu’on les force à ouvrir leurs marchés aux produits des pays industriels avancés, qui eux-mêmes continuent à protéger leurs propres marchés. Ces politiques sont de nature à rendre les riches encore plus riches, et les pauvres encore plus pauvres- et plus furieux ” (Stiglitz, 2002 :23).

Le défi de cet exercice est de valoriser la créativité épanouissante tout en prenant nos distances vis-à-vis du populisme faisant des pratiques du peuple, une mine sans fonds dans laquelle il suffit de puiser.

Les pratiques d'économie sociale et solidaire se situent au cœur des dynamiques de la transformation sociale accélérée. L'économie sociale et solidaire traduit l'échec du modèle néo-libéral et met en lumière les innovations portées par des secteurs et acteurs ayant évolué en marge du système dominant. L'économie solidaire est porteuse d'une approche de développement de l'intérieur des sociétés dominées.

La réussite relative de l'économie sociale en Afrique repose avant tout sur une capacité des individus et du groupe à anticiper les évolutions tout en gardant la souplesse dans les stratégies. L'économie sociale et solidaire par exemple a toujours été à la fois celle du partage et de l'accumulation, du profit monétaire et des plus-values symboliques (*derem ak ngerem*). Elle a une dimension d'affiliation qui fait de la convention un lieu de confiance qui fonctionne comme un lubrifiant. Les logiques familiales, lignagères, religieuses en sont des composantes essentielles. La recherche du “ *derem* ” avec le “ *ngerem* ” est le fondement de l'entrepreneuriat et l'indicateur de la réussite. Elle incite à la générosité, à l'assistance et à l'investissement dans le capital de relations. C'est une économie qui a même souvent des supports mystiques et un fondement religieux. Les actes économiques ont pour objectif également le paradis. L'intérêt pour ce type de logique est un début de reconnaissance.

Cette contribution est structurée en deux parties :

- L'économie solidaire et sa résonance en Afrique de l'Ouest
- Les acteurs de l'économie sociale et solidaire : une économie de réseau.

L'ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE ET SA RÉSONANCE EN AFRIQUE DE L'OUEST

En Europe et en Amérique, évoluer dans le secteur informel signifie être marginal par rapport à un système économique et social très formaliste qui a le monopole de la norme. Ce qui est en jeu, c'est la recherche des voies pour préserver quelques initiatives productrices de sens périphérique et

alternatif. La production normative, ne peut relever de “ poches ” assimilées à des espaces de résistance au système, même quand elles sont fortement mises en valeur.

Si le concept d'économie sociale et solidaire fait son chemin dans le contexte européen et américain depuis quelques années, il n'est pas encore entré dans les usages en Afrique de l'Ouest. Il est étranger dans le discours des acteurs de développement dans cette région africaine pourtant assez marquée par l'influence des courtiers du développement, ces intermédiaires habiles dans la captation et la diffusion de concepts nouveaux, attrayants et susceptibles de faciliter la mobilisation de l'aide au développement. Néanmoins, les pratiques d'économie sociale solidaire occupent une grande partie des actifs des villes et des campagnes. Elles sont désignées sous d'autres acceptions comme l'économie populaire, l'économie réelle, l'économie informelle, etc.

Mais il faut relever que l'économie populaire couvre un champ limité qui n'inclut pas les initiatives des mouvements sociaux (syndicats, mouvements de femmes, coopératives, etc.), les innovations organisationnelles rendues possibles par l'intervention pour le développement, les PME, les formes de mobilisation sociale insufflées par les groupes religieux, les associations de consommateurs, le mouvement associatif porté à des formes de citoyenneté, etc.

Il est utile de situer tout ceci dans le contexte historique de l'Afrique de l'Ouest pour rester fidèle à la thèse de Granovetter (2000) selon laquelle : “ les institutions économiques sont des constructions sociales et qu'il faut les analyser comme telles ” (Jean-Louis Laville, Benoît Levesque, Isabelle This-Saint Jean, 2000 :13).

Le processus de création sociale révèle une société à deux vitesses dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest. D'emblée, il faut souligner l'importance d'un contexte historique marqué par une économie extravertie parce que conçue et tournée vers l'approvisionnement de la métropole coloniale. Pareillement, l'Etat post-colonial n'échappe pas à ce paradigme privilégiant l'ailleurs et des valeurs sociétales tout aussi extraverties. Héritier de ce système économique, l'Etat contribue à le reproduire en s'inscrivant dans une optique du rattrapage. Son projet de société et la plupart de ses schémas d'accumulation de richesse et de développement sont en rupture avec celui des autres acteurs sociaux. C'est ce qu'illustre le contraste entre la crise de l'économie de rente (plantations en Cote d'Ivoire, arachide au Sénégal, coton au Mali et au Burkina) et le dynamisme jamais démenti de l'économie vivrière malgré les cycles de sécheresse, ainsi que le prouvent les surplus

dans les régions sud de ces pays qui alimentent les marchés ruraux et urbains qui ont de plus en plus un rayonnement sous-régional. Paul Pélissier (2001) a montré l'importance du vivrier marchand en Afrique de l'Ouest et Centrale. Selon cet auteur, " La ville a gommé la traditionnelle distinction cultures de subsistance et cultures commerciales, vivrier et secteur marchand ". Autrement dit, l'avènement du vivrier marchand est bien la négation du slogan peu probant " d'autosuffisance alimentaire " qui au final ne résiste pas à l'analyse. De manière générale, l'État post colonial reste piégé par sa dépendance. Les politiques d'ajustement structurel initiées et imposées par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International depuis le début des années 80 ont eu pour conséquence de jeter l'opprobre sur l'État, de le décrédibiliser et d'obérer sa légitimité.

Cependant, l'ajustement structurel un peu partout en Afrique de l'Ouest ainsi que l'essoufflement de l'Etat et de l'économie structurée ont fait prendre conscience de l'importance des opérateurs de l'informel qui avaient été les laissés pour compte des politiques de développement économique (Marfaing L. et Sow M., 1999). L'émergence de l'économie informelle est antérieure à ce contexte de crise et de faillite du système extraverti. Mais son explosion et son ancrage social fort ont fini par démontrer qu'elle pouvait être une réponse durable à cette crise. À titre d'exemple, il contribuait déjà à hauteur de 60 % à la formation du PIB au début de la décennie 90 et fournissait 80 % des emplois urbains au Sénégal (DPS, 1995). C'est un secteur dont l'impact peut également être mesuré aussi bien en termes d'emplois et de profits que de plus values sociales, symboliques, etc.

La différence fondamentale réside donc dans la faiblesse de l'Etat et sa crise dans l'encadrement de l'économie et de l'espace public. Autrement dit, cette " seconde économie " constitue aujourd'hui le modèle économique pour la plupart des groupes. Une forte perception négative a été construite et maintenue par les chercheurs, les Etats et les institutions internationales, certains l'assimilant à la pauvreté urbaine, à l'économie de la débrouille. Mais l'émergence et l'explosion des marchés ruraux et de la migration internationale ont donné encore plus de vigueur à cette économie populaire qui se définit également en terme de réseaux de plus en plus transnationaux.

La fin des années 90 correspond à l'élargissement de la base de certains secteurs d'activités (la migration internationale des femmes et des jeunes) ou à l'émergence d'autres secteurs de création de richesses (la micro entreprise, les organisations économiques populaires). On a toujours pensé que l'économie informelle a financé la migration internationale, mais cette dernière devient

progressivement à son tour un nouveau moteur de l'économie nationale avec les investissements dans le domaine de l'immobilier, du commerce, du transport, etc. Cette migration concerne des franges de plus en plus jeunes ainsi que les femmes (Fall A. S. 2002).

La stratégie de sortie de crise par la débrouille quotidienne finit quant à elle par créer de nouveaux gisements de ressources insoupçonnés jusque-là. De plus, la prise de rôle des femmes et des jeunes et la rentabilisation à long terme de la précaire et fragile économie de subsistance sont annonciateurs de changements importants dans les processus d'accumulation et de redistribution qui fondent l'analyse de cette économie sociale.

Comme on le voit, dans un contexte de crise du modèle extraverti, ce sont les secteurs non encadrés et moins ou pas financés, et donc les secteurs non dépendants de l'Etat qui offrent des possibilités de redistribution et de relance économique par une logique du dedans tout en gardant leurs valeurs d'encastrement et de régulation sociale. Aujourd'hui, on assiste au grossissement de ce qui était confiné. À la différence des pays du Nord, l'informel devient le secteur massif qui émet les normes et dicte son mode d'être à l'économie formelle. Cette économie n'est plus seulement celle de la débrouille. Cette caractérisation reproduit le discours qui veut la rendre périphérique et précaire alors qu'elle est très diverse.

Le concept d'économie sociale et solidaire fédère un champ large dans lequel les entrepreneurs sociaux, préoccupés à survivre et s'insérer professionnellement et socialement, trouvent la jonction de leurs pratiques innovantes. Ce vocable couvre donc à la fois les acteurs de l'économie populaire et plus largement ceux du secteur informel, les acteurs de la société civile en particulier ceux impliqués dans l'entreprenariat à la base, les mutuelles, l'artisanat, les segments des mouvements sociaux développant des initiatives socio-économiques, une frange de l'économie domestique, etc.

L'économie sociale et solidaire est un concept plus intégrateur que l'économie classique qui de par son historicité, ses symboles et ses valeurs secrète souvent exclusion et marginalisation. L'économie sociale et solidaire fonctionne donc en entreprenant d'abord sur de petites échelles et d'étendre ensuite son champ à des ensembles plus importants mais maîtrisables pour elle. Elle cherche à préserver ainsi une dimension humaine dans la production de biens et de services, en se donnant une vocation d'insertion sociale et économique. Cette économie laisse la place à des formes de régulation sociale et économique dans les échanges marchands et à l'innovation

perpétuelle (différentes de mimétisme, et de logiques de succursales). Elle garde toujours la souplesse dans les réponses apportées aux évolutions et retombent très souvent sur leurs pieds constitués des liens sociaux construits. Dans cette forme d'économie, l'accumulation n'a de sens que si elle produit des richesses à redistribuer et permet un deuxième type d'accumulation : celle du capital social. La reconnaissance dans le groupe d'appartenance est l'objectif final.

Un boulanger s'implantant dans la ville religieuse de Touba (Sénégal) décida qu'aucun marabout n'achèterait du pain. “ *Il leur avait ouvert une liste et, chaque matin, ils venaient se ravitailler* ”. La boulangerie ne tarda pas à faire des pertes qui s'accumulèrent progressivement. Alors que sa famille pensant bien faire lui demandait de se retirer de la gestion du fait de son âge avancé, il leur dit ceci : “ *vous pensez à la productivité et au bénéfice alors que moi, je pense action sociale. Je veux aider les gens et même si je n'ai pas de bénéfice, j'aurai la récompense divine. Vous avez fait une belle proposition mais, je ne peux pas l'appliquer à Touba. Attendez que j'aie une boulangerie à Thiès, à Kaolack ou à Dakar. Je ne suis pas venu à Touba pour faire de l'argent* ”.

Ici le sens communautaire revêt une importance capitale. C'est au travers de ses communautés d'appartenance qu'on tire les ressources de son accumulation. Le franc, est intimement associé à la grâce et à la reconnaissance. Cette formulation que reflète “ *derem ak ngerem* ” est un principe qui fonde l'économie sociale et solidaire. Elle leur a permis de développer des liens solidaires au sein des lignages, des groupes de condisciples et différents autres repères de groupes d'origines. Des acteurs dont l'appartenance confrérique religieuse est explicite et dont les valeurs percolent dans la société sénégalaise, contrôlent l'essentiel des secteurs économiques urbains. L'économie sociale est un instrument d'invention des groupes et de leurs identités. Elle irrigue les réseaux sociaux qui se dilatent en se déterritorialisant. Elle relie des espaces marqués par l'artificialité des frontières nationales héritées de la colonisation. Les réseaux sociaux se présentent comme le terreau du brassage sous-régional en Afrique de l'Ouest. Karim Dahou, Tarik Dahou et Cheikh Guèye (2002) montrent bien par le cas de SKBO (Sikasso, Korhogo et Bobo Dioulasso) que les espaces frontaliers sont des espaces naturels d'intégration sous régionale. La zone SKBO constitue un espace de sociabilité mettant en continuité des lignages, des transactions et une mobilité qui transcende les législations des trois pays : Mali, Côte d'Ivoire et Burkina Faso. Ces auteurs n'hésitent pas à la définir comme une zone de solidarité du fait des liens activés au-delà des frontières dans un contexte d'homogénéité relative de l'organisation sociale, économique et

politique. Cet exemple prend le contre-pied des discontinuités et rigidités sous régionales placées sous le sceau des logiques de cloisonnement des Etats-nations.

Le dynamisme particulier des acteurs urbains de l'économie sociale et solidaire pousse souvent certains analystes à réduire sa définition à ceux-là alors que les paysans constituent la frange la plus importante. C'est que la ville était la place forte de l'économie encadrée qui a donc été d'abord concurrencée sur le terrain à partir duquel il a prospéré. En réalité, il existe plusieurs types d'économie sociale et solidaire et d'acteurs qui peuvent être caractérisés sous ce concept en Afrique de l'Ouest.

LES TYPES D'ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE ET LEURS LOGIQUES

Les premières tentatives d'institutionnalisation de l'économie sociale sont à trouver *a posteriori* dans l'implantation de coopératives agricoles en Afrique. Ces coopératives agricoles relayées au début des années 70 par les associations villageoises et intervillageoises de développement ont participé activement à l'affirmation d'un mouvement paysan fort. Elles ont articulé leurs actions autour de la prise de parole par les producteurs, la captation de la rente de l'aide au développement et l'interface avec les intervenants. Les coopératives ont révélé par leur échec la faiblesse d'une construction par le haut et donc leur inféodation à l'Etat. Les associations inter villageoises de développement se sont laissées débordées par les ONG plus promptes à ajuster leur discours et à affiner leur offre de services. Comme les coopératives, leur bassin de recrutement de leur personnel a gardé des accointances avec la clientèle des partis au pouvoir. Ce déficit d'autonomie ainsi que la notabilisation des leaders ont été payés au prix fort.

Les syndicats : un poids politique en hausse

Ils ont mobilisé les travailleurs et assumé un rôle revendicatif essentiel mais corporatiste. Leurs rapports avec les pouvoirs politiques ont été tantôt de confrontation, tantôt de collaboration. Le courant autonomiste est néanmoins émergent. Des initiatives de coopératives d'habitat, de mutuelles de santé (IPM), de centrales d'achat de produits de consommation sont relevées, mais les syndicats sont encore confinés dans des rôles connus d'avance.

Leur liaison avec d'autres acteurs de la société reste timide. La construction d'alliances avec d'autres acteurs est ébréchée par le manque de vision et de projet de société consensuel. Les

syndicats sont pourtant appelés dans la nouvelle conjoncture post ajustement structurel à jouer un rôle de premier plan lorsqu'on sait que les nouveaux pauvres des villes sont les familles dont l'unique pourvoyeur de ressources décède, atteint l'âge de la retraite, perd son emploi à la suite des fermetures d'entreprises, déflations, départs volontaires, chômage technique, etc. Les ruptures intervenues (le désengagement de l'Etat, les fermetures d'entreprises à la suite du plan d'ajustement structurel, la dévaluation du franc Cfa, le renchérissement du coût des produits de première nécessité et des facteurs de production, les sécheresses successives) ont fragilisé les secteurs populaires et provoqué des bouleversements énormes chez les couches moyennes. Les différentes catégories sociales (hommes, femmes, jeunes de toutes conditions), les différentes couches socio-économiques (agropasteurs, salariés, chômeurs, etc.) sont touchées par la paupérisation. Leur basculement a créé des conditions de vulnérabilité inversement proportionnelles à leur capacité à se défendre et à réagir.

Les syndicats sont au pied du mur. Ils doivent revendiquer, marquer leur autonomie, et entreprendre au plan socio-économique. Dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, ils jouent un rôle politique grandissant, contribuant aux changements. Leur principal défi consiste à se positionner au cœur des transformations sociales pour les impulser et les accompagner de manière à articuler résistance et construction.

Les ONG : pauvreté politique des entrepreneurs de la pauvreté

Elles sont caractérisées par une intervention par le bas, un engagement citoyen et leur rôle de laboratoire social. Mais leur légitimité a été acquise pour l'essentiel du dehors et elles restent dépendantes de financements extérieurs.

Les actions des ONG sont organisées selon un ciblage géographique des pauvres des villes et des campagnes. Elles consistent à la mise à disposition de ressources soit pour les soulager, soit pour développer leurs capacités d'auto prise en charge. Ces actions restent expérimentales pour une bonne part et ne touchent qu'une proportion faible des pauvres. Ne contribuant que peu au changement social à large échelle, ces entrepreneurs qui évoluent le plus souvent à la marge du modèle économique dominant ont une influence politique stationnaire, étant complètement dépendants finalement de la reconnaissance de l'Etat. Les espaces d'autonomie qu'ils ont réussis à asseoir s'effilochent dans la durée. Si les cibles concernées trouvent souvent pertinentes et

sûrement novatrices leurs actions en particulier durant les périodes d'émoi et de calamité (sécheresse, Plan d'ajustement structurel, inondation, guerre civile, disette, etc.), les populations en général des quartiers pauvres et intermédiaires sont en déconnexion institutionnelle avec ces intervenants. Elles développent des appréhensions quand à l'accessibilité des actions, s'interrogent sur la priorisation faite par ces programmes et entretiennent des rapports d'extériorité avec ces institutions de lutte contre la pauvreté. Les pauvres manifestent leur ignorance totale ou partielle des procédures d'accès et de contacts avec les institutions qui sont censées leur venir en appui. Il ne faut sans doute pas perdre de vue que les ONG ont été habiles dans la reformulation progressive de leur offre de service. Ainsi que le précise l'exemple donné par Louis Favreau (2000 :49) qui met en relief les droits humains et le retour à l'humanitaire durant les années 90.

Par ailleurs, la compétition sourdine entre les ONG et les collectivités locales ainsi que les fédérations de producteurs qui veulent les confiner à des rôles techniques est une nouvelle donne. Les ONG sont donc devant le dilemme de se laisser piéger au rôle d'agences d'exécution de programmes de développement élaborés par des organismes bi et multilatéraux et quelques fois par l'Etat. De même, dans le contexte des politiques de décentralisation, la lisibilité des actions des collectivités locales tendrait à profiler les ONG comme des acteurs intermédiaires, sans mandat populaire. A l'inverse, les ONG revendiquent leur citoyenneté et une offre de services du dedans des sociétés dont la transformation est en jeu. Leur stature politique –dont un des probants indicateurs est la vision transformatrice d'ensemble- reste néanmoins handicapée par le déficit de capitalisation de leurs savoirs et expériences. A cette condition, leur dialogue avec les autres acteurs de la société civile ainsi qu'avec l'Etat et les organismes de développement international demeure brouillé par des malentendus que les codes d'éthique qu'elles s'évertuent à donner en gage ne suffisent pas à gommer.

Le secteur informel : diversité et esprit d'entreprise sous-tendus par des valeurs locales

Il concentre à la fois l'économie de survie et des dynamiques importantes de création de richesses. Dans certains pays comme le Burkina, le Mali, le Nigéria, le Sénégal, les groupes familiaux, lignagers, ethniques, religieux bâtissent des pratiques novatrices de proximité dans les services, le commerce, les PME fondés sur le travaillisme, la solidarité et constituent des lobbies qui concurrencent fortement les monopoles conférés par l'Etat à des hommes d'affaires français, des commerçants libano-syriens (Fonteneau B., Nyssens M., Fall A.S., 1999). Ces groupes

développent un modèle de socialisation distinct du système incarné par l'école française et donc d'inspiration occidentale. La réussite des groupes est scandée par l'inscription sociale de l'activité économique, leur mise en réseau grâce aux valeurs et liens d'origine, l'esprit entrepreneurial développé, l'art de bricoler, de partir de peu et d'entreprendre en saisissant des opportunités insoupçonnées, le sens de la négociation et du risque. Leur réussite dans la création de richesses influence les jeunes générations et reproduit cette économie qui constitue un modèle de référence, avec une histoire, des héros, des symboles.

La réussite des groupes est une composante de leur propre invention. Les logiques religieuses, sociales, ethniques, culturelles peuvent donc sous-tendre une économie capitaliste, lui donner d'autres types de ressorts. Cette invention continue se fait par emprunts, rajouts, créations, interprétations nouvelles tout autant que par l'appel à la mémoire. Elle procède d'accumulations successives et d'emboîtement d'activités différentes. Itinéraires ethniques, lignagers, familiaux, religieux et économiques se recoupent ainsi, jusqu'à tisser la trame de relations sociales complexes dans lesquelles les décisions individuelles sont enchâssées. Ces dernières, en retour, remodelent également le motif de cette trame. Entre contrainte et liberté, l'entrepreneur interagit donc avec un certain nombre d'acteurs économiques, aussi bien internes qu'externes, plaçant l'action collective au cœur de la dynamique économique et sociale (Granovetter, M. 2000).

Entre décisions individuelles et action collective, imaginaire commun et modes particuliers de subjectivation, l'économie sociale est une économie de la frontière, à la charnière du religieux et du profane, de la production et de la consommation, du local et du global. Economie interstitielle, elle repose sur des réseaux dont le fonctionnement ne peut être justifié à partir du seul individualisme méthodologique. Expression des interactions entre fidèles, opérateurs, lignages, clans et catégories sociales, elle est encastrée dans des croyances, des déterminations matérielles, un réseau de relations sociales. Comme telle, cette économie mérite d'être appréhendée en tant que " construit social ". Ses acteurs brassent des marchandises venues de Rome, New York, Dubaï, Paris, ou d'autres métropoles du monde qui constituent des foyers pour eux, et s'ancrent concomitamment dans des espaces de retour, des caches où ils se sentent en sécurité, où ils investissent pour réaffirmer leur appartenance.

La confiance est un principe moteur et lubrifiant de l'économie sociale et solidaire et sous ce rapport, l'intermédiation est une activité centrale. L'exemple de la distribution du pain à Touba, deuxième ville et capitale de l'informel au Sénégal est révélateur. Ici, ce sont les intermédiaires qui font la filière, dictent leurs lois aux propriétaires de boulangerie et protègent les consommateurs. C'est d'abord l'intermédiaire qui vient convaincre le boulanger qu'il a des clients et qui reçoit le pain en toute confiance, sans aucune caution. *“ Le premier jour, tu lui donne 500 pains, il les livre à ses clients. Le lendemain, vous faites la même chose et cela fait 1000 pains. Et, il ne vous verse que les 500 pains d'avant hier ”*. Le boulanger devient complètement dépendant de ses intermédiaires qui développent par ailleurs une sorte d'entente avec ses clients, refusant par exemple d'appliquer les hausses décidées par leurs fournisseurs. Cette confiance s'organise au cœur des interactions sociales. La perspective est balisée par Georg Simmel (1999 :355-357) lorsqu'il enseigne que *“ l'état intermédiaire entre savoir et non savoir sur autrui ”* qui définit la confiance finit par se dilater en exigeant une meilleure connaissance *“ des traits de caractère personnels ”* dans les transactions y compris marchandes. Il en conclut que *“ le secret de la personne est plus limité sociologiquement ”*. L'interconnaissance reste donc l'antichambre de la relation de confiance. La dépendance de l'un à l'autre dans une transaction commerciale n'est point un handicap et l'intérêt commun se joue dans les modalités d'activation des liens sociaux qui se tissent et se reconfigurent à foison, reflet de l'ingéniosité des acteurs et de la densité des réseaux sociaux au cœur desquels s'ancrent les liens économiques.

L'esprit entrepreneurial est irrigué par le sens que les acteurs donnent à leur vie, la réussite devient l'ombre portée des défis, la contre culture devient un atout insérée dans le circuit commercial pour reprendre l'analyse de Pascal Bruckner (2002 :56). En effet, selon cet auteur, cet atout forgé dans des contextes de résistance et de rejet *“ rappelle l'aptitude des sectes les plus austères à édifier de gigantesques fortunes, Les Mormons aux Etats-Unis, les Jaïns en Inde, les Mourides au Sénégal, comme s'il existait une parenté profonde entre les deux univers de l'idéal ascétique et de l'abstraction monétaire ”*.

Les mouvements de femmes : de l'espace domestique à l'espace politique ?

L'élargissement et l'approfondissement de la pauvreté ont mis en relief le rôle des femmes dans la mobilisation des ressources de l'économie domestique. Les jeunes filles réalisent une prise de rôle précoce. L'espace domestique des quartiers pauvres est devenu un cadre de services domestiques payants qu'elles gèrent: la nourriture adaptée aux petites bourses, les étalages de fruits et légumes de second choix aux moindres portions de détail, de pains secs, de friperie, le lavage des habits, la coiffure, etc.

Au-delà des ménages, les femmes (fonctionnaires ou non) ont pris le chemin de l'Asie, des Etats-Unis, et de l'Europe pour alimenter les magasins installés dans les grandes artères des villes africaines. Les réseaux de femmes se généralisent tout en se spécialisant. Les " nanas-benz " béninoises ou togolaises, les " driankés " sénégalaises, les pélerines-commerçantes (elles vont à la Mecque pour faire du commerce), femmes d'affaires de toutes sortes prennent un poids de plus en plus important. En réalité, elles constituent grâce à leur rôle de pilier familial, les canaux de redistribution de l'économie informelle. Leur penchant aux dépenses excessives dans les cérémonies familiales doit être replacé dans le contexte d'une économie sociale et solidaire comme étant un investissement dans le capital social.

Aujourd'hui que le leadership féminin change de centre, les prétendantes au pouvoir politique sont plus nombreuses et ont perdu beaucoup de leur complexe. Le pouvoir économique des femmes se traduit socialement et balise leur accès à la décision.

Mutuelles de crédits et de santé : un impact économique et social qui s'étend

Le mouvement mutualiste d'aujourd'hui ressortit d'une tendance plus générale d'émergence de structures d'encadrement et d'économie solidaire, un peu partout en Afrique de l'Ouest, dans le contexte de désengagement de l'Etat des services sociaux. Les mutuelles, qui sont venues s'ajouter à des formes plus traditionnelles d'assistance et de solidarité financière et sociale se développent et accompagnent les acteurs populaires dans leurs entreprises. Leur multiplication soutient l'activité productive de survie des ménages. Elles représentent un lieu de socialisation et de développement de la culture d'entreprise. Deux contraintes sont à noter : d'abord, la faiblesse du montant des crédits attribués qui finissent par créer une débauche d'énergie sans commune mesure avec le peu

de surplus généré ; ensuite, les taux d'intérêt cumulés restent plus élevés que ceux des banques classiques. Aux mutuelles d'épargne et de crédits, s'ajoutent désormais les mutuelles de santé et celles d'accès à l'habitat. L'émergence d'une mutualité multiforme contribue à mobiliser les ressources et à étendre l'accès plus facile à des soins de qualité. Elle s'est faite dans un contexte de changement des besoins et déficit de l'offre.

Les associations de migrants internationaux : des acteurs qui reflètent la transnationalisation des sociétés Ouest-africaines

Les jeunes renoncent à l'idéal habituel de réussite sociale par les longues études, l'accès aux hautes fonctions bureaucratiques ou technocratiques. C'est le règne du gain immédiat. Avec la complicité de leurs parents, ils aspirent presque tous à migrer aux USA, en Italie et autres pays européens pour ensuite investir chez eux dans l'immobilier, le commerce et prendre en charge significativement les dépenses de leur famille d'origine. Les jeunes socialisés dans les villes sont devenus les premiers candidats à la migration internationale. Pour cela, ils font du *taqale* (rafistoler), et mobilisent plusieurs bouts de ressources pour financer le départ. Les billets arrivée-payés sont proposés à leurs parents par des intermédiaires qui demandent en gage un titre foncier d'un des membres de la famille.

Les familles survivent dans de nombreuses zones rurales et urbaines grâce aux flux financiers des migrants à l'endroit de leur famille d'origine. Dans les premiers bassins d'émigration, les migrants sont les premiers bailleurs de fonds de leur localité d'origine. Ils organisent des tontines, des associations de développement pour réaliser des infrastructures et des équipements indispensables au décloisonnement de leur village.

Mais le plus intéressant, c'est que de plus en plus, les associations d'émigrés contribuent largement au développement de leurs régions d'origine. À Touba, l'une d'elles vient de finir un hôpital qui a coûté 6 milliards de F CFA en dehors des travaux bénévoles. Dans la vallée du Sénégal dont le Mali, la Mauritanie et le Mali se partagent les flancs et dans plusieurs villes d'Afrique de l'Ouest, elles contribuent à construire des infrastructures dans les villages et les quartiers. La contribution des flux financiers provenant des migrants dans le cadre de leurs associations ou individuellement, a, à présent, dépassé l'aide au développement dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

Les organisations de producteurs ruraux : une mise en réseau esquissée mais inachevée

C'est à la fin des années 70 que les organisations de producteurs ruraux ont commencé à émerger en Afrique de l'Ouest dans un contexte de sécheresse cyclique et de baisse des prix sur le marché mondial des matières premières agricoles. Elles se multiplient à présent à l'échelle locale, nationale et sous-régionale et ont pris conscience de la nécessité d'une mise en réseau pour influencer les politiques agricoles des Etats jusqu'à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), développer les capacités des producteurs et préserver l'exploitation agricole familiale. L'association Nationale des Organisations de producteurs agricoles de la Côte d'Ivoire (ANOPACI), la Fédération Nationale des Organisations des Producteurs du Burkina Faso (FENOP), l'Association des organisations professionnelles paysannes du Mali (AOPP), la Coordination de la plate-forme paysanne sahélienne du Niger, la Fédération des unions de producteurs du Bénin, le Conseil national de concertation des ruraux (CNCR) au Sénégal, et la plupart des organisations de producteurs cultivent la capacité de dialogue et de résistance et tentent de constituer un véritable mouvement social. Le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et le réseau des chambres d'agriculture de l'Afrique de l'Ouest tentent de les fédérer dans la perspective d'une véritable intégration régionale dans le domaine de l'agriculture et de développer des partenariats divers. Les organisations de producteurs ont leurs experts et leurs négociateurs et sont désormais très informées des questions qui concernent leurs intérêts.

La nouvelle catégorie de bénévoles dans les services publics : “ quand le formel s'informalise”

L'informalisation du secteur formel est illustrée par l'émergence dans de nombreux secteurs (santé, justice, municipalités) d'agents dits bénévoles qui traduisent la précarisation de l'emploi suite aux plans d'ajustement structurel en Afrique. Ce nouveau secteur informel au cœur des services étatiques favorise la corruption car les pratiques d'arnaque sont davantage observées au détriment des usagers qui finissent par se faire à ce jeu. Ce corps de volontaires non salariés joue un rôle indispensable au fonctionnement des services étatiques. S'insérer comme bénévoles est une stratégie d'entrée par étape sur le marché de l'emploi. Le dit bénévole propose une offre gratuite de services pour faire connaître ses capacités et sa disponibilité et il s'insère par le bas grâce à son infiltration du marché de l'emploi. Ces stratégies participent à la privatisation des segments de

l'Etat. Dans certains pays comme le Sénégal, leur principale stratégie d'accès à la titularisation est la grève de la faim.

Au total, on observe une diversité des sphères et des acteurs innovateurs mais cloisonnés entre eux et peu reconnus dans les politiques publiques. C'est dans la contrainte que la créativité et l'innovation sont les plus fortes. Les groupes sociaux les plus impliqués socialement dans l'économie domestique font leur irruption massive dans la mobilisation de ressources plus importantes. Sous ce rapport, les femmes constituent des piliers de l'économie sociale, étant omniprésentes dans tous les secteurs, et jouant un rôle central dans la distribution et la construction des liens sociaux. Leurs initiatives souvent considérées au premier degré comme du gaspillage et de l'anti-production sont en réalité le moyen de renforcer et de pérenniser la sociabilité.

L'économie Ouest-Africaine est en général une économie de réseau et sa finalité est sociale et solidaire, mais paradoxalement, sa mise en réseau est difficile. Le factionnalisme reste donc son handicap majeur. Dans différents pays, les fédérations se font et se défont au gré des logiques fractionnelles, reflet de stratégies individuelles ou de petits groupes visant leur positionnement singulier dans le champ de l'intervention pour le développement. Cette situation est entretenue par le brouillage de fait des bailleurs de fonds dès lors que leur grille d'analyse et la définition de leur politique d'appui sont parasitées par leur volonté ouverte d'affichage de label et de contrôle exclusif sur des acteurs organisés. Dans un tel contexte, les dynamiques collectives par la mise en réseau ne procèdent pas de la solidarité des groupes de pairs. Elles instrumentalisent les espaces solidaires à des fins de reproduction de groupes sectaires, donc des clubs fermés.

Les réseaux ne fonctionnent pas de manière optimale. Leurs conditions d'émergence restent inhérentes aux enjeux projetés par des intervenants externes qui, par l'allocation des ressources financières ou matérielles, ont une influence sur la configuration du mouvement associatif. Cependant, les dynamiques fédératives sont conduites par des leaders autonomes et conscients de la nécessité de constituer des contre-pouvoirs face à des politiques publiques fortement inspirées par les hautes sphères de la finance internationale.

CONCLUSION: L'ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE, ENTRE L'AUTONOMIE ET LA DÉPENDANCE VIS-A-VIS DU SECTEUR FORMEL

L'économie sociale et solidaire pourrait être définie sous un angle africain à partir de plusieurs caractéristiques simples que la recherche devrait contribuer à complexifier pour lui permettre de descendre des cieux de l'intellectualisme et du monde du développement qui semblent avoir le monopole de la production et du commerce des idées.

Elle est issue d'une tradition d'affaires dans des secteurs non encadrés et pas financés (" Nana benz " du Togo et du Bénin, " allaji " du Nigéria, du Mali, du Burkina, de la Côte D'Ivoire, etc.), ces commerçants et transporteurs qui construisent des richesses en activant les solidarités à partir de leur lignage, leur ethnie et leur confrérie religieuse où quelques fois de position de rentier grâce à leur rôle dans le système d'alliance tissée avec l'Etat. Sans qu'on puisse évoquer une vocation à l'intérêt général, ces acteurs surfent dans leurs groupes d'appartenance, y puisent leurs ressources, contribuent à l'insertion et à l'autonomisation de leurs cadets dans un processus de redistribution inégalitaire certes, mais insérée dans une humanisation des rapports d'échanges. Le slogan " Le franc, la grâce et la reconnaissance sociale " prend tout son sens. Le processus d'accumulation replace l'acteur dans ses groupes d'appartenance. Cet acteur mobilise sélectivement, ruse avec sa clientèle, fraude quand il peut passer entre les mailles sans laisser de traces tout en redistribuant partiellement car c'est son insertion dans ses réseaux sociaux, son empathie⁵ et son entregent qui restent la sécurité de son entreprise.

Cette économie ne s'embarasse pas des normes du modèle reconnu et produit ses propres règles et codes de conduite, mobilise des acteurs qui développent des activités articulées les unes aux autres et fonctionne sur la base de relations (familiales, claniques, religieuses). Son système de production (d'accumulation et de redistribution) est souvent de type communautaire ou réticulaire. Exigeant moins de pré-requis (financier, qualification professionnelle, etc.), elle a un système de prise en charge sociale défini par la communauté et produit diverses plus-values matérielles (économiques, financières) et immatérielles (sociales, politiques, symboliques, etc.). La finalité de l'économie

⁵ Selon le magazine Québécois " Entreprendre ", no 6, vol. 14 de décembre 2001 :24 "L'empathie est l'une des manifestations du respect. C'est la faculté de s'identifier aux autres, la capacité de se mettre à leur place, de comprendre ce qu'ils ressentent, de saisir leur point de vue, d'accepter les différences et de reconnaître qu'on ne détient pas toujours la vérité. L'empathie est le complément de l'écoute. Développer de l'empathie pour les autres demande de l'être d'abord envers soi-même, d'apprendre à s'identifier à soi-même, à mesurer ce que l'on éprouve au plus profond de soi".

sociale n'est pas axée uniquement sur le profit mais prend en compte les différentes dimensions de la recherche de la cohésion sociale. Elle est le lieu par excellence d'invention de nouvelles valeurs de la production et de la redistribution et, est, par conséquent, capable de s'associer à l'élaboration de nouvelles politiques économiques et sociales.

Alors que pour l'administration et les autorités publiques, la norme que devient l'économie sociale est anormale, elle se déploie dans des secteurs très importants pour la vie économique et sociale et mobilise un nombre d'acteurs croissant. Cette économie s'inscrit de plus en plus dans le cadre d'une culture dominante. En cela, il expérimente un nouveau modèle économique et social alternatif au modèle socialement dominé mais politiquement dominant parce que relevant de la logique de l'Etat. Le modèle a ses symboles, ses principes, ses valeurs, ses pratiques. La culture wolof⁶ comme les autres cultures de l'Afrique de l'Ouest a secrété des proverbes et des catégories émiques qui disent l'esprit du modèle et son autonomie : “ toq-toq mo gën yureet, yureet moom, peng rek ” (il vaut mieux accumuler goutte à goutte qu'avoir tout, tout de suite au risque de voir la source se tarir). Autrement dit, l'économie dont on parle a engagé un processus de reconstruction sociale et politique. Mais ce qu'il faut souligner, c'est qu'elle est en concurrence avec le modèle dominant tout en sélectionnant son rapport avec lui (la modernité économique, en particulier, n'est pas purement et simplement rejetée, mais elle est “ domestiquée ” et appropriée : de nombreux biens et services “ découvrent ” de nouvelles fonctions...). Cette réflexion pose la question de fond du rapport entre autonomie et dépendance qui constitue le paradoxe sur lequel cette économie fonctionne. L'économie sociale est ainsi le creuset de la construction d'un nouveau projet de société si elle ne relève pas d'un projet de société déjà existant.

⁶ Ethnie majoritaire au Sénégal dont la langue est parlée ou comprise par au moins 85% de la population.

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES :

- Bruckner P. (2002) Misère de la prospérité. La religion marchande et ses ennemis, Paris, Bernard Grasset, 242 p.
- Enda Graf Sahel (2001), Une Afrique s'invente, recherches populaires et apprentissage de la démocratie, Karthala, Enda Graf, 321 p.
- Dahou K, Dahou T., Guèye C., 2002, Espaces frontières et intégration régionale. Le cas " SKBo ", document de travail, ENDA.
- Direction de la Prévision et des Statistiques (DPS), 1995, Enquêtes sur les ménages, Résultats préliminaires, document multigraph. 32 p.
- Fall A. S. (2002) Enjeux et Défis de la migration internationale de travail en Afrique de l'Ouest, Cahiers de la Chaire de Recherche en Développement des Collectivités, Université de Hull, Québec, 66 p.
- Fall S. T. et Fall A.S. (2000) Cités horticoles en sursis ? L'agriculture urbaine dans les Niayes (Sénégal), Ottawa, CRDI, 183 p.
- Faye O (2001) De l' "économie réelle" au marché Sandaga (Dakar) : les pratiques des talibés Mourides dans les transactions, 77 p., doc. Multigraph. CODESRIA, Dakar.
- Favreau L. (2000) Economie sociale et développement dans les sociétés du Sud, in : Economie et Solidarités, Revue du CIRIEC-Canada, Presses de l'Université du Québec, vol. 31, numéro 2, pp. 45-63.
- Fonteneau B., Nyssens M., Fall A.S. (1999) Le secteur informel : creuset de pratiques d'économie sociale et solidaire ? In : Defourny J., Develtere P., Fonteneau B., eds (1999) - L'Economie sociale et solidaire au Nord et au Sud, Bruxelles, Université De Boeck, 271 p.
- Guèye C, Dahou K, (2001) L'économie toubienne: du mythe de la réussite aux interstices du commerce mondial, Document de travail, 40 p.
- Granovetter M., (2000) Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie, Paris, Desclée De Brouwer, (sociologie économique), 238 p.
- Laville J.L., Levesque B., This-Saint Jean I., 2000, La dimension sociale de l'économie selon Granovetter, in : Granovetter M., 2000, Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie, Paris, Desclée De Brouwer, (sociologie économique), pp. 9-32.
- Koulibali M (2001) La pauvreté en Afrique de l'Ouest, Paris, CODESRIA-Karthala, 153 p.
- Marfaing L et Sow M (1999) Les opérateurs économiques au Sénégal : entre le formel et l'informel (1930-1996), Paris, Karthala, 285 p.
- Méda D., 2000, Qu'est-ce que la richesse ?, Paris, Flammarion (Champs), 423 p.

- Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal (2001) Etude de création de richesses, Document de travail dans le cadre du DRSP, 72 p.
- Mkandawire T et Soludo C.C, (1999) Notre continent, notre avenir. Perspectives africaines sur l'ajustement structurel, CODESRIA, Dakar, 171 p.
- Pélissier, P (2000) Les interactions rurales-urbaines en Afrique de l'Ouest et centrale, In : Fall A.S, Guèye C. Dia I. (2000). Les interactions rural-urbain : circulation et mobilisation des ressources, LIT, Hambourg, Bulletin APAD, n°19, pp ; 7-19.
- Simmel G. (1999) Sociologie. Etude sur les formes de la socialisation. Paris, Presses Universitaires de France, 756 p.
- Stiglitz J. E. (2002) La Grande désillusion, Paris, Fayard, 324 p.
- Viveret P., (2002), Reconsidérer la richesse. Rapport de mission "Nouveaux facteurs de richesses " au Secrétaire d'Etat à l'Economie Solidaire de France Mr. Guy Hascoet, 100 p.